

SAVOIR UTILISER UN DICTIONNAIRE

1. Un outil pour savoir orthographier un mot

On utilise un dictionnaire pour connaître **l'orthographe d'un mot** : **écrire un mot sans faute**.

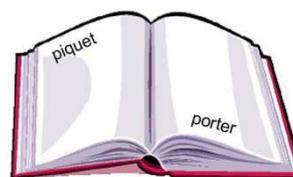
Mais avant de connaître l'orthographe du mot, il faut le trouver dans le dictionnaire ! Pour trouver la bonne page, il faut s'aider des **mots repères** situés dans les coins en haut des pages. Ils indiquent le premier et le dernier mot présents sur les deux pages ouvertes.

Il faut aussi se servir de la **phonétique (le son du mot)** et se demander comment peut s'écrire le son.

Exemples :

- On cherche le mot **caractère**, mais on ne sait pas qu'il commence par un **c** : on cherche alors aux **lettres c, k, qu**.

- On cherche le mot **hibou**, mais on ne sait pas qu'il commence par un **h** : on cherche aux **lettres i et h**. Donc, si le mot commence par un son voyelle, il faut aussi penser à regarder à la lettre h.



- on cherche le mot **poulailler** à la page dont les **mots commencent par p-o-u-l**.

Remarques :

1/ Dans le dictionnaire, les verbes sont écrits à l'infinitif.

2/ Le dictionnaire donne aussi des informations sur la façon d'écrire **le féminin et le pluriel**.

Exemple :

GÉNÉRAL

1. général, -ale, -aux adj.

2. général n.m.

◇ Remarque : Au plur. : des généraux

L'adjectif **général** s'écrit **générale** avec un nom féminin et **généraux** avec un nom masculin pluriel. Le nom masculin **général** s'écrit **des généraux** au pluriel.

3/ Le dictionnaire est un outil pour connaître l'**orthographe lexicale** d'un mot mais pas l'orthographe grammaticale (règles d'accord, conjugaison...).

2. Un outil pour comprendre le sens d'un mot

On utilise aussi le dictionnaire pour **connaître le sens d'un mot**, c'est-à-dire ce qu'il veut dire

Mais attention à bien l'utiliser :

→ Si tu as seulement besoin de **comprendre le mot** pour faire un exercice ou pour comprendre un mot dans un texte que tu es en train de lire.

→ Si tu as besoin d'**expliquer précisément un mot par écrit**, alors attention à **ne pas recopier tout l'article du dictionnaire**.

Exemple :

MAESTRO n. m. : Nom que l'on donne à un compositeur de musique ou à un grand chef d'orchestre. *Quand le maestro entra dans la salle, le public se leva pour l'applaudir.*

La phrase en italique (*lettres penchées*) est une phrase d'exemple qu'il ne faut pas recopier mais qui aide à mieux comprendre le sens du mot.

Voilà deux explications possibles que tu pourrais donner du mot « maestro ».

- Un maestro est un grand compositeur de musique ou un grand chef d'orchestre.
- Un maestro est un grand musicien.

2. Les dictionnaires spécialisés

- **Le dictionnaire des noms propres** : il donne des renseignements sur des personnes, des œuvres célèbres, des pays, des fleuves, des villes...
- **Le dictionnaire des synonymes** : il propose des mots de même sens pour éviter les répétitions
- **Le dictionnaire analogique** : il propose des listes de mots qui ont entre eux un rapport d'idée
- **Le dictionnaire étymologique** : il explique l'origine des mots
- **Le dictionnaire des citations** : il propose des phrases célèbres sur un thème précis
- **Le dictionnaire des rimes** : il te permet d'écrire des poésies